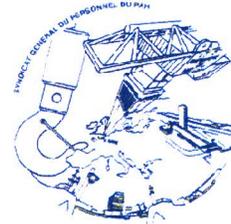




SECTION SYNDICALE
DU GPMH



CGT GPMH

Monsieur le Président
du Directoire du GPMH

M. le Président du Directoire

Nos organisations syndicales, sur la base notamment de remontées d'informations de nombreux salariés, constatent, malgré une communication interne rassurante, une politique managériale qui met à mal les personnels, ainsi que la répétition de situations « anormales » dans les relations entre l'Établissement et ses personnels, dans certains cas hors du cadre du Code du Travail et de la Convention Collective en vigueur.

Nous pouvons citer :

- La volonté de bouclage du projet stratégique révisé sans laisser aux organisations syndicales les réels moyens d'analyse et d'expression, qui restent liés à une nouvelle information de nos organisations syndicales par le cabinet SECAFI.
- Pour les agents concernés, l'absence de garantie du maintien de leur situation financière lors de l'adaptation du système des IK. Les règles d'attribution des IK ont été **modifiées unilatéralement par la Direction** à l'occasion de changements de postes, **alors que les négociations prévues avec les organisations syndicales sont en cours.**
- Des sollicitations des personnels amenant à des interférences entre domaines professionnel et privé.
- Une politique de recrutement despotique et inéquitable, associée à une gestion des CDD entretenant à souhait la précarité ; sans parler de la publication en externe de postes à pourvoir, avec descriptions de fonctions à l'appui, alors qu'ils sont actuellement pourvus par des agents, non informés de ces démarches.
- L'absence de visibilité sur les avancements, toutes catégories confondues.
- Des pressions sur les chefs de service pour leur faire signer des délégations de sécurité alors qu'ils contribuent déjà largement à la démarche sécurité du GPMH.

Le Havre le : 16/09/2010

Sans qu'elle soit exhaustive, cette énumération de faits provoque **un malaise et un mal être** qui touche aujourd'hui toutes les catégories de personnel, qui se trouvent dans une situation génératrice **d'incompréhension**, et donc aussi de troubles psycho-sociaux.

C'est pourquoi les organisations syndicales signataires vous font les demandes suivantes :

- le report de la présentation du projet stratégique au Conseil de Surveillance prévue à ce jour le 24 septembre prochain,
- l'obtention, d'ici au 23 septembre prochain, de la garantie écrite et explicite de la Direction sur le maintien de la situation financière des personnels concernés par l'adaptation du système des IK,
- la tenue d'une réunion avec la Direction d'ici au 23 septembre pour faire le point sur les autres sujets en cause et établir un calendrier de résolution des situations concernées.

A défaut d'obtenir une réponse par la Direction à ces trois demandes, les organisations syndicales que nous représentons appelleront à un mouvement d'arrêt de travail le vendredi 24 septembre 2010 après-midi, dans le même temps que se tiendra la réunion du Conseil de Surveillance du GPMH. Les représentants des salariés au Conseil de Surveillance recevront mandat pour lire un communiqué exposant la situation.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la CGT



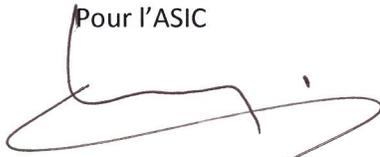
Patrick DEHAYES
Secrétaire Général

Pour la CFDT



Vincent LEDUC
Secrétaire de section

Pour l'ASIC



Stéphane DUBOIS
Président

Pour la CGT Officiers de Port



Jean-Luc LE ROY
Secrétaire Général

*PS: Ce courrier tient lieu de préavis pour un arrêt de travail le vendredi 24
Septembre 2010 après-midi (13h à 17h)*

Copies : Copies : Membres du Directoire
Mme la Directrice des Ressources Humaines.

Pour Affichage